

La parole est de l'analysant par Guy Briole

L'argument, repris de Freud, insiste avec raison sur le fait que la psychanalyse « est le règne de la parole. » Le *parlêtre* est malade d'être parlant et, pourtant il ne peut se traiter que par la parole. Il y faut du temps.

Ceci s'est sans compter avec les analysants d'aujourd'hui et la demande qui les conduit à s'adresser à un analyste. Plus que sur le manque, les demandes sont davantage orientées par ce supplément de jouissance que les discours actuels leurs promettent et qu'ils n'arrivent pas à obtenir. Ce n'est donc pas un manque de désir mais c'est quelque chose qui manque du côté de la jouissance ; pas un *manque* mais un *quelque chose qui manque*, un en-moins par rapport à un en-plus espéré. Ainsi, ce n'est pas l'œdipe qui est en jeu pour ce *parlêtre* mais comment il pourrait se débrouiller pour ne pas être aliéné à ce que la modernité lui propose et qui est en décalage avec ce qu'il ressent. La demande n'est pas liée à une pensée névrotique qui encombre mais à quelque chose qu'il n'est pas possible d'éprouver dans le corps ; une insatisfaction du corps. Ce n'est pas un manque à désirer mais un manque à jouir.

Alors la demande prend souvent la forme d'un « Que pouvez-vous pour moi ? » Ce qui est exigé c'est une réponse immédiate à « ce qui ne va pas bien », pourtant constitutif du sujet même. Aujourd'hui, cela s'est transformé en un insupportable qui fait l'impasse sur l'effort du sujet à se poser la question de son désir et de comment il aurait à se débrouiller de ses claudications, voire de ses impasses.

Comment s'y prendre avec un sujet qui veut les clés pour le réglage de sa jouissance. Comment faire émerger un symptôme analytique avec un sujet qui est plus intéressé par un « savoir-faire » de l'analyste que de lui supposer un savoir et de se mettre à la tâche analysante, de se soumettre à l'association libre ?

Si ce sujet ne croit pas à l'inconscient, c'est néanmoins à un analyste qu'il s'adresse. On a beau dire qu'il vient voir un analyste comme un des « moyens » mis à sa disposition, la question retombe aussi du côté de l'analyste et de ce qu'il fait de cette demande.

Il ne suffit pas pour le psychanalyste de repérer les changements des demandes actuelles qui auraient tendance à court-circuiter la parole — ce que, en quelque sorte, réalise le symptôme — mais de répondre en acte, une réponse qui ne soit pas un « je vais te dire ce qui t'arrive » qui pousse le sujet à se taire, mais une réponse en termes de non savoir, ménageant un lieu vide où le sujet peut loger sa parole.